

	<p>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA NIEVRE</p> <p>REGISTRE DES DELIBERATIONS</p> <p>Assemblée Générale du 27 novembre 2023</p>	<p>2023</p> <p>Délibération n°107</p> <p>Page 1/2</p>
---	--	--

Présidence de Monsieur Jean-Philippe RICHARD

Présents

AUDOUARD-PONGE Mélanie, BOUDET Emmanuel, BRUNET Gérard, CHEVRIER Pierre, DECHAUFFOUR Jean-Luc, FROUX Dominique, GRENIN Elisabeth, MILLIARD Annie, MORAND Jean-Louis, PANIER Pascale, PAOLETTI Andréa, SEGRETAIN Richard

Excusés

ANDRE Pascal, BRETON Alain, BULTEL Philippe, DORNIER Laurent, GAUTHIER Mathieu, MARCHAND Alain, MOTMAENFAR Afshin, PARISSÉ Laurent, RESSAT Jean-Michel, TERRIER Régis, VERGER-NICOLLE Séverine

Nombre de Membres Titulaires en exercice : 24

Nombre de Membres Titulaires présents : 13

Objet : Approbation du Budget Rectificatif 2023

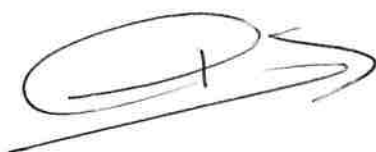
Exposé des motifs

Le Budget Rectificatif 2023 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre a été examiné et approuvé par la Commission des Finances lors de sa réunion du lundi 6 novembre 2023.

Les lignes budgétaires de produits et de charges ont été réajustées en fonction des dernières données connues.

Le résultat budgétaire est très largement négatif mais cela est justifié par la première avance de trésorerie qui sera versée à l'APRAFO, avance approuvée par l'Assemblée Générale du 27 février 2023 puis validée par la Préfecture de la Région Bourgogne - Franche-Comté le 9 octobre 2023.

Le Président,



Jean-Philippe RICHARD



Le Secrétaire,



Elisabeth GRENIN

Délibération

Vu le code de commerce et notamment les articles L712-1, R712-7-1°, R712-14 à R712-20 ;

Considérant :

- L'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 06 novembre 2023 ;
- L'avis favorable du Bureau réuni le 08 novembre 2023 ;
- Le rapport budgétaire adressé aux membres titulaires le 14 novembre 2023 ;
- Les chiffres clés du Budget Rectificatif 2023 de la CCI de la Nièvre :

Résultat comptable.....	- 119 k€
Capacité d'autofinancement	83 k€
Résultat budgétaire	- 1 032 k€
Fonds de roulement net disponible.....	422 k€
Produit fiscal.....	1 235 k€

Sur la base du dossier de présentation du Budget Rectificatif 2023 :

- Proposé par le Président Richard ;
- L'avis de la Commission des Finances du 06 novembre 2023, présidée par Jean-Luc Déchauffour ;

Le Président Richard soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Rectificatif 2023 de la CCI de la Nièvre.

Aucune remarque n'étant faite et aucun Membre ne demandant un vote à bulletin secret, cette délibération fait l'objet d'un vote à main levée.

L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 27 novembre 2023, sur proposition du Président Richard, approuve le Budget Rectificatif 2023 à l'unanimité des Membres Titulaires présents.

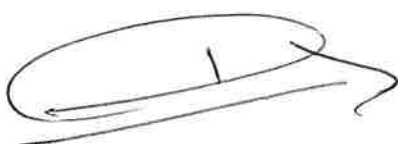
Nombre de votants : 13

Vote pour : 13

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président,



Jean-Philippe RICHARD



Le Secrétaire,



Elisabeth GRENIN